



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

étudiants

Question écrite n° 74867

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale au sujet de la place des activités artistiques. L'intérêt que les étudiants portent pour les arts et la culture connaît un fort engouement ainsi que le montre l'augmentation de 15 % des effectifs dans les filières artistiques et culturelles. Il lui demande dans quelles conditions les étudiants peuvent désormais choisir une activité artistique dans le cadre de leur cursus.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74867

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1750